

TOUIT PERSONNEL

NOVEMBRE 2009 – N° 46

Conseil syndical du SNUPFEN Solidaires

MOTION D'ACTUALITE

Le conseil syndical du SNUPFEN Solidaires réuni à Dammarie les Lys:

Constate :

- Que les menaces, pour certaines effectives, qui pèsent sur l'ONF depuis un an avec les mesures RGPP et les charges financières supplémentaires sont toujours aussi vivaces.
- Que la crise économique actuelle démontre une fois encore, qu'asseoir les financements de l'ONF sur les recettes de bois est une ineptie.
- Que les réformes mises en place par la direction de l'ONF marquées par les suppressions d'emplois techniques et administratifs, les suppressions de sites, des mutations géographiques ou fonctionnelles, la suppression du triage, l'augmentation des spécialisations et la partition des activités de l'établissement se mettent en place malgré l'opposition des personnels.
- Que le profond malaise qui règne à l'ONF depuis de nombreuses années est consécutif à un management agressif qui s'attaque directement aux valeurs de solidarité et à la santé des individus, en privilégiant le court terme à la compétence des personnels et à une gestion forestière de qualité.

Dénonce :

- L'aveuglement et l'entêtement de la direction générale face au malaise qui règne dans son établissement.
- Le manque de volonté des tutelles à remédier à une crise sociale qui dure depuis plus d'un an, pour ne s'intéresser qu'à l'aspect économique.
- L'acharnement des responsables à supprimer des emplois au détriment d'une gestion forestière de qualité.
- L'incohérence des responsables, qui tout en affirmant la nécessité d'avoir une gestion durable des forêts, menacent dangereusement par leurs mesures, l'établissement gestionnaire des forêts publiques, voire localement la forêt.

Revendique :

- Un moratoire sur les réformes actuelles.
- La nomination rapide d'un médiateur afin de redonner les conditions d'une reprise du dialogue social permettant de véritables négociations sur les sujets intéressant les personnels techniques et administratifs.

A Dammarie les Lys, le 18 novembre 2009.